

Paris, le 17 juin 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Danièle GIAZZI, Secrétaire Nationale de l'UMP en charge des entreprises, se félicite de

l'adoption par les députés de la Loi de Modernisation de l'Economie.

Cette loi, deuxième étape du processus de réforme de l'économie française, après les

lois sur le pouvoir d'achat, apporte des mesures concrètes en faveur des entrepreneurs et

notamment des PME. Elle permet également de renforcer l'attractivité de la France, puisque son droit du travail ne représente plus un frein à l'emploi.

Ce texte est donc une traduction concrète de la volonté du Président de la République à

lutter en faveur d'un meilleur pouvoir d'achat des Français.

Engagement fort de Nicolas SARKOZY pendant la campagne présidentielle, « le choix

d'une croissance forte pour créer des emplois » qui est fait aujourd'hui s'inscrit parfaitement

dans la continuité des réformes profondes qu'il a entamées depuis son élection.

Le Chef de l'Etat est fidèle aux promesses qu'il a faites et qui offrent à notre économie

les moyens d'aller chercher le point de croissance supplémentaire, synonyme de nouveaux

emplois, qui lui fait actuellement défaut.

Danièle GIAZZI

Secrétaire Nationale

en charge des Entreprises